

Remarques sur l'ouvrage de F. de Romanis, Cassia,
cinnamomo, ossidiana

In: Topoi, volume 6/2, 1996. pp. 651-655.

Citer ce document / Cite this document :

Goyon Jean-Claude. Remarques sur l'ouvrage de F. de Romanis, Cassia, cinnamomo, ossidiana. In: Topoi, volume 6/2, 1996. pp. 651-655.

doi : 10.3406/topoi.1996.1684

http://www.persee.fr/web/revues/home/prescript/article/topoi_1161-9473_1996_num_6_2_1684

REMARQUES SUR L'OUVRAGE DE F. DE ROMANIS *CASSIA, CINNAMOMO, OSSIDIANA*

La lecture, qui a essentiellement porté sur la première partie (chapitres I-IV et appendice) s'est avérée passionnante et, dans le même temps, source de controverse dans l'appel fait à la philologie égyptienne antique, en raison du point de départ même : l'utilisation d'un terme hiéroglyphique de sens inconnu, d'orthographe fluctuante et incertaine, sujet à des variations phonétiques délicates à démontrer, comme on le verra, pour établir l'origine égyptienne du terme grec archaïque ΚΑΣΣΙΑ tout comme d'un équivalent hébraïque *qsy'wt* (p. 43 et n. 43).

En outre, n'étant aucunement qualifié pour aborder la question complémentaire afférente à l'origine du grec ΚΙΝΝΑΜΩΜΟΝ provenant de l'hébreu biblique *qnm(w)n* en concurrence dans les textes avec un vocable *qnh*, même s'il y est fait appel ici pour situer la démarche de monsieur De Romanis, il n'est aucunement question de notre part de contester la validité des termes qu'il met en cause dans ce domaine linguistique. Lui-même affirmant hautement que *qesyôt* hébraïque est « à l'évidence et sans doute aucun l'équivalent du grec *κασία* » (p. 43), nous ne pouvons que souscrire à ce qui paraît jusque-là parfaitement légitime. Il n'en est cependant pas de même pour la suite.

L'essentiel des observations sera donc essentiellement tourné vers les sources hiéroglyphiques et les problèmes qu'elles peuvent soulever d'une part, sur la question botanique, d'autre part, qui n'est qu'incidemment abordée par l'Auteur.

1. SOURCES ÉGYPTIENNES, PHONÉTIQUE ET SÉMANTIQUE

L'A. considère que le terme *κασία* / *casia* / *cassia*, fr. casse provient de l'égyptien *šs³t* / *hs³yt*, suivant, pour ce passage de la chuintante à une gutturale aspirée, l'opinion de Edel, *SAK*, 11 (1984), 187-193. Phonétiquement, cela n'a rien que d'habituel dans le vieil égyptien, mais il est déjà plus délicat de calquer

sur \check{s}^3t / hs^3yt tous les mots comportant à l'initiale non pas Š ni H (𐎢), mais H (𐎣), car il est au moins un vocable écrit hs^3yt à peu près certainement identifiable à la bryone dioïque, ce qui n'a évidemment aucun rapport. Il est, en outre, un peu surprenant de constater que le mot \check{S}^3t , qui n'est attesté qu'à l'Ancien Empire avec cette graphie et devenu hs^3yt au Moyen Empire dans les textes médicaux, serait devenu si rare après le Nouvel Empire — et le texte de l'expédition du Pount d'Hatshepsout —, dès lors qu'on l'écrivait hs^3yt ou $h^3sy.t$. Chose plus étrange encore : si, comme le pense l'A., probablement avec raison (p. 64), c'est vers le VII-VI^e siècle que les Grecs auraient adopté le passage de *qasyôt* à *κασία*, comment se fait-il que l'on ne puisse relever que deux exemples du terme à partir de cette date dans les documents hiéroglyphiques : un pour la XXX^e dynastie (DARESSY, *ASAE*, 16 [1916], 223 [8]), un pour l'époque ptolémaïque, après 237 av. J.-C. (CHASSINAT, *Edfou VII*, 131 [6]) en relation avec des produits aromatiques sous la graphie $hsyt$ et $hs^3y.w$ (Edfou) ? L'argument, certes, est de peu de valeur, mais il semblerait paradoxal que cette dénomination, devenue si peu familière aux Égyptiens fréquentant les Grecs à partir des pharaons saïtes, soit précisément celle qu'ont recueillie les Hellènes alors que leurs interlocuteurs n'en auraient fait usage que si rarement, eux qui ont parfois plus de dix désignations synonymes pour qualifier les résines de *Boswellia* ou de *Commiphora*, oliban styrax ou myrrhe. La réponse est, peut-être, d'ailleurs là : hs^3yt / hs^3yt / $h^3sy.t$ < \check{s}^3t n'est qu'un nom « vieilli » d'une résine ou d'une « oléo-résine » originaire du sud, non vernaculaire en égyptien parlé, et qu'une désignation plus commode dissimule dans l'arsenal sémantique fort étendu de la médecine ou de la parfumerie sacrée.

Une difficulté supplémentaire ressort de l'équivalence proposée : la phonétique ; si le mot en question, commençant par une gutturale aspirée dans son état récent, avait survécu en copte (ce qui ne semble pas le cas), le son initial n'aurait pu que se comporter de trois façons :

- passer à la chuintante Ψ ;
- passer à la variété récente de gutturale aspirée h ;
- devenir à la rigueur dur en *gu-σ*, mais n'aurait pas donné un *k* susceptible de s'entendre *k* en grec.

Laissons cependant ce problème en suspens, les balbutiements de l'histoire de la phonétique égyptienne antique n'en étant encore qu'à leur début et leur systématisation par trop incertaine.

2. LA QUESTION BOTANIQUE

C'est, en revanche, au problème botanique lui-même qu'il faut sérieusement s'attaquer. Dans son Appendice (p. 109), l'A. cite les principaux détracteurs de la théorie de la casse et de la cinnamome « produits » d'Érythré

et de Somalie/Éthiopie, sans aborder autrement qu'au détour d'une note ou d'une parenthèse le fait que les « écorces africaines » des Anciens peuvent différer des espèces modernes de bois aromatiques « chinois » (il nostro cinnamomo) ! Voilà bien la question qu'il aurait fallu définir d'emblée : que sont pour les apothicaires, parfumeurs, herboristes ou droguistes modernes, la CASSE et la CINNAMOME ?

La CASSE produite par le *Laurus Cassia* L / *Cinnamomum obtusifolium* Nees est la cannelle véritable des épiciers qui, sous le nom de « Cinnamome », est originaire de Ceylan, produite par le *Cinnamomum Zeylanicum* Nees, et, sous le nom de « casse », est la « cannelle de Chine ». Une autre variété, quelque peu oubliée, est la « cannelle de Malabar », le *Malabathrum* qu'employait surtout l'art vétérinaire (A. GUÉRILLOT-VINET et L. GUYOT, *Les Épices*, Que sais-je ? n° 1040 [1963], p. 52 sq. ; F.A. FLÜCKIGER, *Pharmakognosie des Pflanzenreichs* 3e éd., Berlin [1891], p. 592 sq.). On notera que si l'écorce roulée donne la cannelle condiment (ita. cannella « petite canne »), les racines donnent un camphre et les feuilles une huile essentielle par décoction.

Il est clair pour tous les auteurs d'ouvrages fondés sur l'étude botanique de ces « épices » que les végétaux producteurs de cannelle n'ont jamais pu pousser en Afrique orientale, même s'il est admissible pour eux qu'un commerce ait pu en être fait à partir des côtes africaines ou arabiques (*Les Épices*, p. 54). Encore faudrait-il pouvoir assigner une date à l'origine de ce commerce ? Il est fort douteux que les Égyptiens pharaoniques l'aient pratiqué, même si, dès 1886 avec Lieblein, Flückiger (*Pharmakognosie*, pp. 49 et 594-595) soutenait la même idée que monsieur De Romanis, mais que le chevalier de Jaucourt dans l'*Encyclopédie* II, p. 593 avait, dès 1751, vigoureusement réfutée ! On notera encore avec le chevalier de Jaucourt que l'huile à onction des textes bibliques à base de cinnamome ne pouvait être parfumée avec du « bois » ou de « l'écorce » de cannelle de Chine ou de Ceylan, car il aurait fallu, auparavant les distiller. Hors de la connaissance de ce procédé, seules une résine ou une oléo-résine peuvent par macération imprégner une huile ou un onguent de leur parfum. L'on doit exclure, en outre, absolument, la « cire » de cannelle, tirée des fruits par décoction et qui n'avait d'utilisation que sous forme de chandelles odorantes en Europe.

Si l'on en revient, à ce point, aux usages médicaux dans les textes de la fin du Moyen Empire, sans trop y insister ici, les rédacteurs du *Wörterbuch der ägyptischen Drogennamen, Grundriß der Medizin* VI, Berlin (1959), pp. 417-418 au vu du contenu des recettes et du mode d'emploi (emplâtres, onguent, application), en étaient arrivés à proposer pour *hs3yt* l'équivalent « Balsam oder Harz », sans identification, mais avec raison pour ce qui est de l'éventuelle nature du produit dont l'écriture hiéroglyphique s'assortit du signe du végétal, parfois, et plus souvent encore du déterminatif des produits en grains ou, même,

du vase à onguent caractéristique des résines et oléo-résines. Si « cannelle » il y avait, en écorce de surplus, un déterminatif de la branche d'arbre aurait, de préférence, été mis en œuvre.

Surtout, un argument décisif ressort d'une des recettes du papyrus médical Ebers n° 255 : l'utilisation du *gnn n ḥsʿyt* « extrait mou de *Khesayt* », ce terme *gnn / ḡn* — comme l'a montré Chassinat (*Mystères d'Osiris au mois de Khoiak* 1 [1966], p. 219 et n. 1) — étant spécifique du mode de désignation de l'état onctueux des résines imprégnées de leur oléo-résine naturelle, avant toute préparation. D'ailleurs, le texte d'*Edfou* VII, 130 (14 sq.) — 131 (1-6) précise à cette ligne 6 que le produit *Khesayt* fait partie des « aromates » et résines du Pount ou « Terre du dieu » classifié avec les olibans à placer sur la flamme pour les fumigations sacrées (titre de la scène : « fumiger par l'oligan » *kʿp 'nti'w* 130, 14). Ceci exclurait toute casse ou cinnamome, *a priori*, si *khesayt* devait être le correspondant sémantique, puisque l'huile de cannelle des parfumeurs est une préparation chimique et que l'écorce telle quelle, si elle n'est broyée et **distillée**, **ce que ne faisaient pas les Égyptiens anciens**, ne peut fournir aucune « huile » et encore moins « résine » (J. VON WIESNER, *Rohstoffe des Pflanzenreichs* 4e éd. vol. I, Leipzig [1927], p. 102). Enfin, dans la médecine traditionnelle des XVIII^e et XIX^e siècles (voir le chevalier de Jaucourt, article « Cannelle » dans Diderot-d'Alembert, *Encyclopédie* tome II, Paris [1751], pp. 594-595), quand on utilisait encore la cannelle, celle-ci ne connaissait, le plus souvent que des usages internes ou oraux (bains de bouche) et non externes, en applications, comme c'était le cas pour la *khesayt* des temps pharaoniques.

Il faut cependant, tenir pour assuré, avec l'A. (p. 59 sq. et 150 à 156) que le produit nommé *khesayt* était tenu pour originaire du sud de l'Égypte, et du pays de Pount ou Opône, dès les plus anciennes sources hiéroglyphiques ; la localisation d'Opône, tout comme celle de la « Terre du dieu », demeure fort incertaine et sujette à discussion. Il est néanmoins probable que les zones productrices d'oliban, myrrhe et styrax de l'Est africain, Somalie, Érythrée, basse Éthiopie ou côtes occidentales et méridionales de l'Arabie, sont à inclure dans l'aire géographique du « Pount ». L'A. (pp. 150-156) émet l'hypothèse intéressante que le vocable *wdltt* des listes géographiques pharaoniques pourrait recouvrir le toponyme Adoulis des sources gréco-romaines, et l'idée est probablement à retenir. En revanche, son assimilation (p. 156) de l'*wdn / 'wz* biblique (p. 70) à *wtnt* des textes de Thoutmosis III et ptolémaïques, si elle est plausible phonétiquement, fait naître le scepticisme dès lors que l'on tente d'en faire un lieu d'origine de la casse et de la cinnamome. Une certaine unanimité paraît, du moins, chez les égyptologues (état des questions : S. AUFRÈRE, *Univers minéral* dans IFAO *Bd'E* 105/2, Le Caire [1990], p. 757 et note a, bas), admettre que *wdn / wdnt* correspond à la région côtière du Golfe d'Aden et que, si l'on y obtient l'*ḥmʿgt*, dont tout ce qui est certain est qu'on peut l'utiliser comme

pigment et nuance de rouge, et qui n'est probablement ni l'hématite (l'A., pp. 61-63 et n. 102-104 donne les références utiles), ni une « résine » (Vercoutter), ni l'améthyste ou le grenat, c'est surtout comme productrice d'OLIBAN frais, en larmes, et destiné à la combustion que la région d'*wdn / wdnt* est renommée dans tous les textes « géographiques » en hiéroglyphes des époques ptolémaïque et romaine. Il ne peut être question ici de mentionner toutes ces sources et une brève sélection suffira :

— CHASSINAT, *Edfou II*, 200 (6), liste des olibans provenant d'*Oudenou* indiquant que cet oliban est en « larmes » (de la grosseur d'un œuf d'hirondelle, *ibid.*, 201, 15) qui est la forme normale de l'oliban à brûler encore appelé $\text{𓏏} \text{wys}^{\text{3}} \text{w}^{\text{3}} \text{d}$;

— CHASSINAT, *Dendara II*, 11 (14) ; 180 (9-10) ; 217 (12), entre autres pour l'emploi de cet oliban *aouysha* à l'état frais dans les fumigations liturgiques.

Ainsi, rien dans les documents disponibles fournis par les sources hiéroglyphiques ni dans les données de la botanique ne milite pour faire de la terre mythique du Pount des Égyptiens un lieu d'obtention de la casse et de la cinnamome des Hébreux puis des Grecs et des Romains si celles-ci sont la cannelle de Chine ou de Ceylan. Au Moyen-Age, comme l'A. l'indique lui-même (p. 116, n. 40) en citant un texte syriaque, c'est le styrax qui est appelé cinnamome. Aussi n'est-il peut-être pas nécessaire d'aller chercher en Égypte l'origine du mot casse, casia ou cassia alors que l'hébreu *qasyôt* suffit parfaitement à justifier l'étymologie souhaitée et *qnm(w)n*, qui n'aurait pas d'étymologie égyptienne antique (du moins l'A. n'en propose pas), est très vraisemblablement la « canne de Ma'in » ou *canna minea* qu'il me paraît avoir toute raison de rapprocher sans sortir du domaine sémitique ni des sources qu'il est en droit d'exploiter. Qu'il soit, en tout cas, chaudement remercié pour son bel ouvrage et les occasions de saine discussion et réflexions qu'il procure.

J.-Cl. GOYON
Professeur d'Égyptologie
Université Lyon II